

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MÉZIÈRES LEZ CLÉRY**

## **Séance du 17 septembre 2015**

Date de convocation : le 10 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 13**

**Etaient Présents** : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Jérôme NALYWAJKO, Nathalie RIETH, Jacques DUFOURNIER, Micheline LINGER, Nicole BOURGOIN, Stéphane MAROIS, Romuald GENTY, Christophe DESCHAMPS, Fabrice AUFFRET, Rémi JAVOY, Katia COURTOIS

**Pouvoirs** :

Eric MAINARDI donne pouvoir à Christophe DESCHAMPS ; Francis CROCHET donne pouvoir à Fabrice AUFFRET

Micheline LINGER a été nommée Secrétaire

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 09 juillet 2015
2. Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Loiret
3. Taxe foncière sur les propriétés non bâties : dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs
4. Décision Modificative : acquisition du logiciel périscolaire
5. Point sur les commissions
6. Questions diverses :
  - délégation de signature de Madame le Maire, ordonnateur, à un Adjoint, pour les pièces comptables
  - demande d'intervention de Monsieur Alain GRILLON, Président du C3M
  - rapport du C3M à consulter
  - étude de 2 Déclarations d'Intention d'Aliéner
  - information sur la renégociation de contrats (extincteurs, livraison gaz, Orange – en cours)
  - Permis d'Aménager Nexity

Madame le Maire demande l'approbation des membres du Conseil Municipal pour l'ajout, à l'ordre du jour, du point suivant, qui fera l'objet d'une délibération :

- Amendes de Police et Redevance des Mines

Madame le Maire demande également un vote pour un huis clos en fin de séance ; les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité pour.

## **\* Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 09 juillet 2015 :**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

<b>Délibérations n° 2015/38 et 2015/39</b>	<b>Adhésion au CAUE du Loiret (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) Et Décision modificative</b>
--	--

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret (CAUE) pour l'année 2015.

En tant que membre de l'association, la Commune pourra profiter de conseils, d'informations et de sensibilisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Le montant de la cotisation est fixé pour 2015 à 0,15 € par habitant.

Madame le Maire précise que des agents du CAUE sont venus gracieusement lors de l'élaboration du PLU.

Ainsi, si cette décision est prise, il conviendra de prendre une décision modificative afin d'inscrire la somme au Budget Principal 2015.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuvent l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret (CAUE) pour l'année 2015 ;

- adoptent la décision modificative suivante :

× Section FONCTIONNEMENT :

- **Chapitre 22 : Dépenses imprévues** : - 122.00 €

- **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante** :

\* article 6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé : + 122.00 €

<b>Délibération n° 2015/40</b>	<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties : dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs</b>
------------------------------------	---

Madame le Maire est destinataire d'une demande des « Jeunes Agriculteurs du Loiret » ; elle en expose le contenu.

Afin de favoriser l'installation aidée des jeunes agriculteurs, l'État accorde diverses aides, dont un dégrèvement automatique de 50 % de la part communale et intercommunale des taxes sur le foncier non bâti pendant 5 ans.

La réglementation prévoit également la possibilité pour la Commune de compléter ce dégrèvement en prenant en charge la part restante pendant une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans.

Cette délibération, si elle est prise, doit être transmise avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- d'accorder le dégrèvement de 50 % de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties, afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs ;

- que ce dégrèvement est accordé pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant celle de l'installation du jeune agriculteur.

<b>Délibération n° 2015/41</b>	<b>Décision modificative : acquisition du logiciel périscolaire</b>
------------------------------------	---

Madame le Maire expose qu'un logiciel de gestion des services périscolaires a été acquis, et qu'il est en fonction depuis la rentrée.

Cet achat, prévu au Budget au chapitre 21 « Immobilisations corporelles », doit être inscrit au chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » ; il est donc nécessaire de prendre une décision modificative :

➤ Section INVESTISSEMENT :

- × **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :**
  - article 2183 : Matériel de bureau et matériel informatique
  - opération 50 : Matériel périscolaire : - 2850.00 €
- × **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles :**
  - article 2051 : Concessions et droits similaires
  - opération 50 : Matériel périscolaire : + 2850.00 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, cette décision modificative.

<b>Délibération n° 2015/42</b>	<b>Amendes de Police et Redevance des Mines</b>
------------------------------------	---

Dans le cadre du programme départemental d' « Aide à la Voirie communale 2015 », la Commune doit faire parvenir au Conseil Départemental du Loiret, les devis et une délibération du Conseil Municipal, afin de répartir les crédits alloués sur le canton.

Deux crédits sont alloués :

- la redevance des mines sur le pétrole : elle concerne les gros travaux de voirie (réfection enrobé, trottoirs...)
- le produit des amendes de police : il concerne les travaux de voirie améliorant la sécurité routière

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un tableau récapitulatif des travaux concernés :

\* redevance des mines :

- réalisation d'un trottoir et reprofilage de la Rue de Manthelon
- réfection de l'enrobé de la Rue de la Rondelle dans le hameau de Manthelon
- nivellement des bas-côtés de toutes les routes communautaires

\* amendes de Police :

- panneaux de voirie : limitation de vitesse et passage d'animaux sauvages pour la Rue du Colombier ; circulation alternée sur la Route de Cléry au pont de l'Ardoux ; circulation alternée, limitation de vitesse
- marquage sur toutes les routes communautaires restaurées en 2015
- relamping des 56 points lumineux de la commune

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, la proposition de ces dossiers.

## POINT SUR LES COMMISSIONS

**Jacques DUFURNIER**

### Voirie :

Les travaux CCVA effectués par l'entreprise Eurovia sur les routes communautaires et la Rue de la Rondelle (route communale) ont débuté ; l'information a été diffusée sur le site.

Rémi Javoy demande à ce que la Rue du Bas des Vallées soit élaguée sur 2-3 m ainsi que les bas-côtés ; il en profite également pour signaler qu'avec les récentes rafales de vent, plusieurs arbres sont tombés.

Jacques Dufournier informe que l'élagage sera fait jusqu'à la limite avec Ardon. La commune de Jouy le Potier dispose d'un bon matériel, pour un coût de location de 1500 €.

**Martine BAUDOIN**

### Vie Scolaire :

\* Martine Baudoin informe les membres de la Commission de la date de la prochaine réunion, fixée au Lundi 21 septembre à 18 h 30.

\* Une rencontre a eu lieu avec l'Inspecteur d'Académie, qui avait demandé un rendez-vous à Madame le Maire ; plusieurs points ont été abordés.

\* Martine Baudoin souhaite remercier le SMIRTOM pour l'intervention d'un agent et de la Vice-Présidente chargée de la Communication, qui sont intervenus en séances NAP, pour sensibiliser les enfants au tri des déchets.

\* La Commission Vie scolaire va réfléchir à une opération « Portes Ouvertes » pour faire visiter les locaux.

**Stéphane MAROIS**

### Sécurité Voirie :

- **Eclairage public** : entretien commencé ce matin.

- **Tracage au sol** : en attente.

**Romuald GENTY**

### Sécurité :

- **Défibrillateur** : une société va être contactée pour une formation aux premiers gestes ; le devis sera ensuite analysé.

La pose du boîtier a été faite, l'agent technique a fait lui-même les branchements.

- **Plan d'évacuation posé à la Garderie**

- **Extincteurs** :

Le contrat de maintenance était détenu par la société Sicli, pour un coût de 1000 €/an.

Romuald Genty expose qu'en demandant des devis aux concurrents, il a pu ramener ce coût à 150 €/an avec la société France Protection Feu.

Si au bout d'un an la Commune ne souhaite pas renouveler, la résiliation est possible, ce qui est un avantage supplémentaire.

<b>Jérôme NALYWAJKO</b>
-------------------------

Travaux :

- **Alarmes** : des devis sont en attente de réception. La Commission devra réfléchir au mode de gestion (soit en location, soit avec acquisition).
- **Fermeture du local des Trialistes** : un 3<sup>ème</sup> devis a été demandé ; les travaux devraient se faire rapidement.
- **Accueil de loisirs** : l'inauguration de « L'Accueil enchanté » a eu lieu le 5 septembre

Urbanisme :

La Commission s'est réunie ce soir pour étudier un dossier de Déclaration Préalable relative à une réfection de toiture.

<b>Nathalie RIETH</b>
-----------------------

Communication :

- \* **Dernière réunion de la Commission** : Mardi 15 septembre (ordre du jour : feuillet d'Octobre) :
  - exposition sur la Grande Guerre à Mareau-aux-Prés
  - petit pont réparé
  - inauguration de l'Accueil enchanté
- \* **Site Internet** : la mise à jour du site sera faite par Altaïs (formation dispensée fin Août 2015 sur les nouveautés). Cette migration du site sera transparente pour les habitants.

Agenda 21 :

- \* **Prochaine conférence** : Mardi 22 septembre 2015 à 20 h 15 à la Salle Raboliot à Mareau-aux-Prés.

\* **Affiches** :

Nathalie Rieth souhaite aborder la confection des affiches, réalisées jusqu'à maintenant gratuitement par un graphiste local.

Ce professionnel a transmis un devis pour la réalisation – sans l'impression - d'affiches relatives aux conférences de l'Agenda 21 ; cela représenterait un coût de 800 €, ramené à 400 € par commune (Mézières-lez-Cléry et Mareau-aux-Prés).

Les membres pensent qu'il serait nécessaire d'en discuter avec Mareau, et de faire des comparaisons avec d'autres entreprises spécialisées dans la confection d'affiches.

L'ensemble des membres du Conseil demande à ce que ce graphiste réalise des affiches sur présentation et acceptation de devis, et non plus gracieusement.

\* **Environnement** :

L'opération « Un fruit à la récré », portée par la commune de Mareau-aux-Prés, débutera le Lundi 21 septembre sur le temps périscolaire, pendant le goûter de la Garderie. Cela concernera environ 40 enfants.

Les fruits seront achetés aux Vergers de Fleury.

L'Europe subventionne 76 %, la Commune prend le reste à sa charge.

Katia Courtois regrette que cette opération ne soit pas faite plutôt le matin pendant la récréation.

## QUESTIONS DIVERSES

- Délégation de signature de Madame le Maire, ordonnateur, à un Adjoint, pour les pièces comptables :  
Madame le Maire souhaite donner délégation de signature à Martine Baudoin pour les documents relatifs à la Trésorerie (paiement des factures, titres de recettes...), ceci afin de suppléer à des absences ponctuelles.

- Demande d'intervention de Monsieur Alain GRILLON, Président du C3M :  
Monsieur Grillon souhaitait rencontrer les élus 30 minutes avant la séance de ce soir.  
Les membres du Conseil Municipal n'y sont pas opposés, et pensent qu'il serait préférable que le Président du C3M organise une réunion publique, ce qui lui sera proposé par Madame le Maire.

- Rapport du C3M à consulter :  
Il sera à disposition pour consultation pendant 1 mois à l'accueil de la Mairie, avant d'être mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

- Étude de 2 Déclarations d'Intention d'Aliéner :  
Ces 2 déclarations concernent les terrains situés au 196 rue du Buisson (division en 2 lots) ; le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

- Informations sur la renégociation de contrats :

\* **Livraison gaz** :

Martine Baudoin a négocié avec Primagaz : jusqu'à maintenant, le remplissage de la cuve coûtait 300 € par an ; après négociation, il ne sera plus que de 100 € par an ; le contrat devrait être signé prochainement

\* **Téléphonie Orange** :

Négociation en cours.

- Permis d'Aménager Nexity :

Le Permis d'Aménager n'a pas encore été déposé ; un second intérêt d'un héritier s'est manifesté pour réaliser ce projet. Un médiateur a été nommé pour faciliter les négociations entre les héritiers.  
Il a demandé à rencontrer Madame le Maire.

- Association des Maires du Loiret (AML) :

Beaucoup d'informations sont à communiquer :

- *opération « J'aime ma commune », le 19 septembre* : la Fête du Village ayant lieu ce jour, Madame le Maire ne souhaite pas importuner les habitants ce jour-là ;

- *Maire info reçue, pour l'accueil de réfugiés* : une famille serait prête à accueillir quelques personnes dans son logement ;

- *information de la Préfecture sur la Loi NOTRE* : une réunion est prévue le Samedi 10 octobre 2015 à Beaugency pour laquelle une réponse était attendue avant le 16 septembre ; inscriptions de Martine Baudoin, Jacques Dufournier, Eric Mainardi, Jérôme Nalywajko, Micheline Linger.

Pour la bonne organisation, Madame le Maire remercie les élus de répondre rapidement au mail concernant cette réunion.

- Sentier VTT de la Loire à Vélo :

Une boucle est prévue jusqu'à Mézières, avec une arrivée Rue de la Grange, puis passage dans le Bourg jusqu'au Mont des Elus, et pour finir, dans le hameau de Rolland.

- CCVA :

Madame le Maire prend la parole sur le projet de la Maison Médicale. Elle informe qu'un Comité de Pilotage est créé et constitué de 2 élus par commune de la CCVA ; Jacques Dufournier et elle-même siègeront donc à cette commission.

- Fusion de communautés de communes :

L'étude de fusion de la CCVA avec 3 autres communautés de communes a été lancée en début d'année.

Une première réunion du CDCI (Conseil Départemental de Coopération Intercommunale) avec le Préfet est prévue le 20 octobre, où un premier projet de fusions sera proposé.

Une réflexion et un dialogue seront possibles jusqu'au début de l'année 2016, la date de décision définitive par le Préfet étant fixée au 30 mars 2016. La fusion entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les communes de la CCVA réfléchissent chacune à cette fusion, et les tendances sont différentes en fonction de la perception du prochain territoire.

Jérôme Nalywajko pense qu'il faudrait réfléchir à une entrée dans l'Agglo, idée à laquelle Rémi Javoy répond que les études ont déjà été faites.

Jacques Dufournier estime que pour se donner une idée, il est nécessaire d'étudier les taux des taxes sur les différents territoires, à savoir Beaugency, La Ferté Saint Aubin et l'Agglo.

Madame le Maire va réfléchir à une simulation qui pourrait être présentée au prochain budget.

Elle pense même qu'il pourrait être souhaitable de faire un groupe de travail, ou un Conseil Municipal à huis clos sur ce sujet.

Les élus se disent que la perte d'identité de la commune est le risque le plus important avec ce phénomène de fusion, et que les élus des communes n'aient plus aucune autonomie pour la gestion de leurs finances, leurs projets...

- SICALA :

Nicole Bourgoïn prend la parole.

Micheline Linger et elle-même ont assisté dernièrement à une réunion du SICALA pour le changement de statuts.

Cela a engendré beaucoup d'interrogations de la part des élus membres quant à l'utilité d'un tel syndicat, car ils constatent qu'il n'y a aucune action possible, et que le syndicat ne sert que de boîte aux lettres.

Pour qu'une commune sorte du SICALA, il faut qu'elle en fasse la demande et que les autres communes acceptent sa sortie du syndicat.

- Divers :

\* Micheline Linger signale le bas-côté dangereux dans le virage de la Route départementale partant du Bourg de Mézières vers Jouy.

\* Micheline Linger souhaite préciser quelque chose : une petite affiche relative à l'exposition du 11 novembre a été reçue en Mairie, il serait bon de l'afficher.

**Dates à retenir :**

- Mardi 22 septembre : conférence sur l'Agenda 21 à Mareau-aux-Prés
- Jeudi 24 septembre à 9 h 00 : réunion pour la révision du PLU d'Olivet
- Mardi 6 octobre : réunion sur l'organisation du Téléthon
- Dimanche 11 octobre : Balade Gourmande (Lion's Club University)
- Mardi 13 octobre à 18 h 00 : mise sous enveloppes des invitations du 11 novembre

**Fin de la séance : 22 h 45**

**Date du prochain Conseil Municipal : Lundi 2 novembre 2015 à 20 h 30**

Danielle COROLEUR	Martine BAUDOIN	Jérôme NALYWAJKO
Nathalie RIETH	Jacques DUFOURNIER	Micheline LINGER
Nicole BOURGOIN	Stéphane MAROIS	Romuald GENTY
Christophe DESCHAMPS	Fabrice AUFFRET	Rémi JAVOY
Katia COURTOIS		